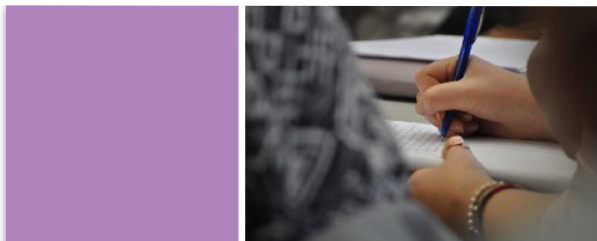




La classe préparatoire littéraire du Lycée Henri Martin prépare :

- au concours des Écoles normales supérieures, commun à l'École nationale des chartes,
- aux Écoles supérieures de commerce et de management,
- aux Écoles de traduction et d'interprétariat,
- aux Instituts d'études politiques,
- aux écoles de journalisme.
- L'option Cinéma est aussi une voie privilégiée pour préparer la Fémis.

La mise en place en 2010 d'une Banque d'Épreuves Littéraires (BEL) pilotée par l'ENS (responsable des programmes des concours et des épreuves) a permis de **multiplier par quatre les débouchés offerts aux élèves des classes préparatoires littéraires.**



Lycée Henri Martin
Saint-Quentin

1, rue Gabriel Girodon
02100 SAINT-QUENTIN

☎ 03 23 06 38 38

✉ ce.0020048s@ac-amiens.fr

📘 CPGElitteraireHenriMartin

🌐 lyceehenrimartin.fr
(ou flashes ce QR-Code)



Lycée Henri Martin
Saint-Quentin

Classe préparatoire
aux Grandes Écoles
littéraires



Option Cinéma



Une formation riche et variée, alliant culture, analyse et pratique

L'option "**Études Cinématographiques et Audiovisuelles**", qui s'intègre au cursus traditionnel des classes préparatoires littéraires, est proposée au lycée Henri-Martin de Saint-Quentin en première année (**Hypokhâgne**) ainsi qu'en deuxième année (**Khâgne**).

Le Lycée Henri Martin fait partie des quinze lycées en France où est dispensé cet enseignement, mais il est un des rares à disposer d'un **internat**.

Le CDI possède un **fonds cinéma spécifique** : livres, périodiques, DVD, permettant aux étudiants d'effectuer sur place les recherches nécessaires à leur cursus.

Un ciné-club hebdomadaire, en lien étroit avec le contenu du cours, offre aux étudiants la possibilité d'enrichir leur culture cinématographique de façon régulière.

Un partenariat avec l'ACAP (Pôle Image Picardie) permet aux étudiants d'assister à des projections en présence d'intervenants spécialisés ainsi que de participer au festival « Ciné-jeunes » de Saint-Quentin.



Le cinéma en CPGE – Enseignement / Spécificités

Profil des étudiants

Cette option s'adresse aux **élèves admis en classe préparatoire littéraire passionnés de cinéma**, soucieux d'approfondir les matières générales et de développer un solide niveau de culture en cinéma. Elle s'adresse notamment aux anciens élèves de l'option cinéma et audiovisuel des classes secondaires désireux de prolonger leur cursus "cinéma" au niveau du supérieur. S'il n'est pas nécessaire d'avoir fait du cinéma au lycée, les élèves doivent cependant se montrer cinéphiles.

Contenu de l'enseignement

Les études cinématographiques et audiovisuelles en classes préparatoires articulent en permanence les dominantes suivantes : **l'histoire et la théorie** du cinéma, **l'analyse filmique**, **l'économie** du cinéma et de l'audiovisuel, la **pratique créative**. Le cursus prépare les étudiants aux épreuves des concours des ENS : dissertation sur une problématique esthétique ou historique, analyse de séquence à l'oral, épreuve pratique (écriture de scénario, mise en scène ou montage), et oral de culture générale.

L'hypokhâgne (4 heures par semaine) fixe les notions de base de ces quatre dominantes tout en les problématisant et en les mettant en perspective par rapport à des questions d'esthétique générales.

La khâgne (4 heures par semaine) est organisée autour d'un programme de deux questions (une question renouvelée chaque année) fixées par l'Ecole Normale Supérieure : une question générale d'esthétique cinématographique (« *le comique cinématographique* », « *la couleur* », « *le corps cinématographié* », « *le documentaire* » sont les questions qui ont successivement figuré au programme ces dernières années), et une question plus circonscrite dans le temps et l'histoire (un courant ou un genre cinématographique, ou un ensemble de films d'un auteur : « *la Nouvelle Vague* », « *la période américaine de Fritz Lang* », « *le néoréalisme* », « *Tex Avery* », « *le cinéma soviétique des années 20* »).

Les épreuves de l'option "cinéma" sont dotées de coefficients importants au concours d'entrée à l'ENS : 2 à l'écrit (sur 8) et 1.5 à l'oral (sur 4.5) avec la possibilité de choisir le cinéma lors de l'épreuve obligatoire de culture générale littéraire et artistique (coefficient 1). Il s'agit donc d'une **option forte**. Le cinéma représentera donc pour les élèves qui en feront le choix une **"matière de référence"** de la classe de khâgne (notamment pour les inscriptions en équivalences à l'université qui se feront également en cinéma.)